

## Contrat formes devant un notaire disparu aujourd'hui

Par papycoool, le 18/09/2011 à 17:11

Bonjour,

En 1964 mon epouse et moi même élaborons des contrats de donations entre epoux d'un notaire de Thionville.

Ce jour, desirant demander des renseignements concernant ces contrats je m'appercois que l'etude de ce notaire n'existe plus.

Comment faire respecter ces contracts?

Merci.

Par cocotte1003, le 18/09/2011 à 17:50

Bonjur, cette étude a du etre reprise par un nouveau notaire qui a donc repris les dosssiers mais peut-etre a-t-il tranféré l'étude à une autre adresse. Appelez la chambre des notaires ils sont au courant, cordialement

Par Tisuisse, le 18/09/2011 à 18:05

Bonjour papycoool,

Vous pouvez aussi vous adresser à n'importe quel notaire, lequel interrogera le fichier national des dernières volontés. Vos contrats ont certinement été inscrits sur ce fichier central.

## Par papycoool, le 18/09/2011 à 18:56

bonjour, merci a vous Cocotte et Tisuisse de votre reponse et de votre velocite . LOngue vie ,a vous GML